

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SESSION 2025

FRANÇAIS

ÉPREUVE ANTICIPÉE

ÉPREUVE DU VENDREDI 13 JUIN 2025

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 5

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages, numérotées de 1/9 à 9/9.

Vous traiterez au choix, l'un des deux sujets suivants :

1- Commentaire de texte (20 points)

Objet d'étude : la poésie du XIXe siècle au XXIe siècle

Marie Mennessier-Nodier, « À M. Fontaney », 1830.

À M. Fontaney

5 Penserez-vous, ami, sous votre ciel d'Espagne,
 Sous cet ardent soleil inondant la campagne
 De ses rayons de feu,
 Ami, penserez-vous à notre froide neige,
 Au brouillard, à l'hiver, à son triste cortège,
 Et puis, à nous, un peu ?

10 Le bonheur vous attend, le bonheur et la joie,
 Les dames de Madrid, en mantilles¹ de soie,
 Les beaux soirs, les beaux jours ;
 Garderez-vous alors l'amitié forte et sainte,
 Si fortement au cœur, après longtemps empreinte
 Et promise à toujours² ?

15 Hélas ! Qui peut savoir ? Sans en laisser de trace
 Le temps enlève tout, et, sans pitié ni grâce,
 Il marche son chemin,
 Emportant avec lui nos plus belles années,
 Brisant sur notre front nos couronnes fanées
 D'une puissante main.

20 Mais il faut tout quitter pour un bien long voyage ;
 Puissent nos vœux ardents en écarter l'orage
 Et les tristes revers³ !
 Et vous pour qui la vie enfin s'ouvre si belle,
 N'oubliez pas les sons de la voix fraternelle
 Qui murmurait vos vers !

Vous commenterez ce poème de Marie Mennessier-Nodier. Vous pourrez vous aider des pistes de lecture suivantes et observer :

- l'expression de l'inquiétude ;
- l'importance de l'amitié.

¹ Mantille : longue et large écharpe de soie ou de dentelle, le plus souvent noire, couvrant la tête et les épaules, qui fait partie du costume traditionnel des Espagnoles.

² « après longtemps empreinte et promise à toujours » : expression qui montre que l'amitié a marqué le cœur de façon à durer éternellement.

³ Revers : événement malheureux et accident survenant après une série de succès qui retourne une situation et la change en mal.

2- Contraction de texte (10 points) et essai (10 points)

Objet d'étude : la littérature d'idées du XVIe au XVIIIe siècle

Compte tenu de l'œuvre et du parcours étudiés durant l'année, vous traiterez l'un des trois sujets suivants :

Sujet A- Rabelais, *Gargantua*, chapitres XI à XXIV. Parcours : la bonne éducation.

Texte d'après Camille Roelens, « Récompenses et punitions, peut-on s'en passer ? », *L'Éducation positive face à ses limites*, 2024.

Sujet B- La Bruyère, *Les Caractères*, livre XI « De l'Homme ». Parcours : peindre les Hommes, examiner la nature humaine.

Texte d'après Manuel Charpy, « La Bourgeoisie en portrait. Albums familiaux de photographies des années 1860-1914 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2007.

Sujet C- Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*. Parcours : écrire et combattre pour l'égalité.

Texte d'après Patrick Boccard, « *Les Femmes ne sont pas faites pour courir* », 2015.

Sujet A – Rabelais, *Gargantua*, chapitres XI à XXIV – Parcours : la bonne éducation.

Texte d'après Camille Roelens, « Récompenses et punitions, peut-on s'en passer ? », *L'Éducation positive face à ses limites*, 2024.

Contraction de texte

Vous résumerez ce texte en 182 mots. Une tolérance de +/- 10% est admise : votre travail comptera au moins 164 mots et au plus 200 mots.
Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de votre contraction, le nombre total de mots utilisés.

Le succès des outils éducatifs que sont récompenses et punitions s'explique par leur réelle efficacité à produire des individus conformes aux attentes sociales et peu enclins à contester les rapports de domination. Le philosophe Alain Renaut, auteur de *La Libération des enfants* (2022), y voit d'ailleurs la principale raison de l'avènement tardif des droits de l'enfant, promulgués en 1989, soit deux siècles après la première Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Pourtant, au moins deux raisons justifient l'abandon des punitions et récompenses dans une société démocratique. La première est pragmatique¹ : ces outils éducatifs contrecarrent l'objectif de former des citoyens autonomes, reconnaissant la valeur de l'égalité, le respect de l'altérité, ainsi que la capacité de chacun à agir, choisir et penser par lui-même. La seconde est morale : dès lors qu'on admet que la violence, la manipulation ou la corruption ne sont pas des moyens acceptables d'agir avec nos semblables, comment pourrions-nous continuer d'user auprès des enfants d'attitudes éducatives qui en sont des formes atténuées ? Il ne serait pas davantage éthique² de vouloir former des individus à l'obéissance aveugle par crainte de la punition ou espoir de la récompense, ni de les soumettre à des traitements dont on connaît les dégâts physiques ou psychologiques qu'ils peuvent occasionner.

En outre, les punitions et récompenses ne sont d'aucun secours pour cultiver les compétences et attitudes qui sont aujourd'hui socialement valorisées. Par exemple, elles peuvent contraindre un élève à reproduire à la perfection le modèle du maître, mais ne suffiront jamais à rendre une personne créative. Elles peuvent faire avancer un âne sur un chemin tracé, mais ne lui diront rien de la manière de tracer sa propre route sans son cornac³. Pour le philosophe de l'éducation Philippe Foray, auteur de *Devenir autonome* (2016), changer de perspective commence par reconnaître que l'autonomie individuelle est un but légitime de l'éducation dans une société démocratique. Néanmoins, sa construction reste un processus délicat, qui requiert un accompagnement éducatif sur mesure fondé sur le dialogue et le respect. Dès lors, quels nouveaux outils inventer pour remplacer les punitions et récompenses d'autrefois ?

Une option est de repenser le rapport à la discipline dans l'éducation en le fondant sur la mise en œuvre d'une « autorité bienveillante », qui viserait notamment à limiter aux situations les plus graves le recours à la sanction.

¹ Pragmatique : pratique.

² Éthique : qui concerne la morale.

³ Cornac : personne chargée de soigner et de conduire les éléphants.

L'autorité bienveillante consisterait-elle à laisser aux enfants un libre arbitre absolu sans aucune contrainte ? Loin s'en faut⁴. La pensée politique libérale nous enseigne au contraire qu'une contrainte est légitime dès lors qu'elle a pour but d'empêcher les individus de se nuire les uns aux autres ou de violer les droits de leurs semblables. Ainsi, si on peut prioriser le dialogue et la négociation face à un enfant qui refuse de faire du sport ou de manger des légumes, il est impératif d'intervenir fermement en cas de violence ou d'humiliation. La famille ou l'école pourraient donc – en théorie – être envisagées comme des lieux de coexistence pacifique entre individus respectant leurs droits égaux, mais libres, moyennant cela, de mener leur vie comme ils l'entendent. Cet horizon se heurte néanmoins en pratique à un obstacle de taille qu'est la dépendance des enfants vis-à-vis des adultes. Les limites matérielles et psychologiques de ces derniers représentent alors un autre type de contrainte légitime. Comment pourrait-on par exemple reprocher à un parent malade ou en situation de précarité de refuser de conduire son enfant à une activité que celui-ci réclame ? Incarner une autorité bienveillante implique donc aussi de renoncer le plus tôt possible à vouloir être un parent « parfait », qui se dévouerait corps et âme pour son enfant. Il serait en effet illusoire de prétendre éduquer à l'autonomie en s'aliénant soi-même, ou de valoriser les besoins de chacun tout en piétinant les siens. Là réside sans doute le plus grand défi d'une éducation sans punition ni récompense : réussir à tenir compte des goûts et des aspirations de l'enfant sans y sacrifier son droit à s'épanouir en tant qu'individu. Si la recherche de ce nouvel équilibre peut guider les parents et les enseignants vers des modèles éducatifs plus démocratiques, elle ouvre aussi la voie à des mutations sociales de grande ampleur. Ainsi, elle pourrait conduire à rendre encore plus réfléchie la décision de devenir parent ; elle pourrait également inaugurer des formes de coéducation où les adultes qui se relayent autour de l'enfant seraient plus nombreux et plus variés.

729 mots

Essai

La bonne éducation doit-elle permettre à chacun de « tracer sa propre route » ?

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question en prenant appui sur les chapitres XI à XXIV de *Gargantua* de Rabelais, sur le texte de l'exercice de la contraction et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

⁴ Loin s'en faut : certainement pas.

Sujet B – La Bruyère, *Les Caractères*, livre XI « De l'Homme » – Parcours : peindre les Hommes, examiner la nature humaine.

Texte d'après Manuel Charpy, « La Bourgeoisie en portrait. Albums familiaux de photographies des années 1860-1914 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2007.

Contraction de texte

Vous résumerez ce texte en 183 mots. Une tolérance de +/- 10% est admise : votre travail comptera au moins 165 mots et au plus 201 mots.
Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de votre contraction, le nombre total de mots utilisés.

Analyser les portraits de la bourgeoisie, cette classe industrielle et commerçante émergente, c'est s'interroger sur la façon dont un groupe social se donne à voir et sur le rôle que l'image joue dans la construction de son identité.

Ainsi, le désir de portraits accompagne l'ascension de la bourgeoisie. L'enjeu est alors de se fabriquer une image. Au Salon de peinture de 1844, sur deux mille œuvres, six cent soixante-treize sont des portraits de bourgeois. Sous la monarchie de Juillet¹, le nombre de peintres de portraits explose littéralement et le portrait de Louis-François Bertin, directeur du *Journal des Débats*, rencontre un immense succès. La passion du portrait s'est donc emparée de la bourgeoisie.

Comme l'a noté la spécialiste Gisèle Freund, le daguerréotype² répond à une vive attente sociale. Il combine tous les avantages : le court temps de pose de l'appareil, la précision de l'huile académique³ et le caractère précieux et intime des miniatures, pour le prix d'une peinture : c'est donc un objet coûteux, mais accessible, pour les classes aisées. Baudelaire écrit en 1859 : « À partir de ce moment, la société immonde se rua, comme un seul Narcisse⁴, pour contempler sa triviale image sur le métal » Le succès quasiment instantané des photographies auprès des bourgeoisies du monde entier – dans les villes européennes mais aussi à Moscou, à Mexico, à Monrovia ou à Tokyo – signe cette attente d'une nouvelle classe en mal d'images.

Dans les photographies, postures, gestes, décors et accessoires se répètent à l'infini. Leur esthétique emprunte à la peinture, aux gravures, au théâtre et à l'opéra. Quantité de photographes sont d'anciens peintres ; Nadar est un ancien caricaturiste et Disdéri un ancien acteur.

La circulation des images sous la monarchie de Juillet a donc construit une nouvelle culture visuelle. Fournel⁵ racontant une séance de pose note que les clientes se préoccupent encore moins d'être belles, que de l'être à la façon du jour, et il semblerait à les voir et à les entendre, qu'elles posent pour des gravures de modes. Sans nul doute, les illustrations des revues de mode imprègnent toutes les images des albums : portrait en pied⁶ – pour vendre

¹ Régime de Louis Philippe, roi des Français, de 1830 à 1848.

² Ancêtre de la photographie.

³ Peinture à l'huile de qualité, conforme à l'enseignement des Beaux-Arts.

⁴ Personnage mythologique qui aime sa propre image.

⁵ Journaliste qui a décrit son époque dans un ouvrage intitulé *Ce qu'on voit dans les rues de Paris*.

⁶ Portrait qui représente le modèle de la tête aux pieds.

les chaussures –, pose gracieuse et faussettement naturelle, vêtements dont tous les détails sont visibles, accessoires qui suggèrent la campagne ou un intérieur cossu.

Les hommes, note encore Fournel, sont préoccupés par la posture et l'expression des mains. Les uns se font représenter la dextre sur la poitrine ; d'autres, assis et le coude rejeté en arrière sur le dossier d'une chaise, comme le portrait de Schubert . Les modèles s'inspirent notamment du portrait de *Monsieur Bertin* peint par Ingres en 1832. La gravité des coloris, le vêtement, l'attitude – celle d'un homme pressé de quitter l'atelier pour retourner à ses affaires – et le mélange de majesté et de familiarité fixent la mise en scène.

Ce qui fait la renommée des photographes, la nécessaire « rectification » – selon le terme de l'époque – du photographe pour mettre le client à son avantage.

Fournel se moque de ces bourgeois de Paris et d'autres lieux mal à l'aise devant l'objectif. « Dans cette galerie de portraits familiers, écrit-il, vous ne trouverez peut-être pas une posture naturelle, pas une physionomie que ne contracte un mensonge, pas un corps qui ne se contourne avec emphase ou afféterie⁷. » Au XIX^e siècle, le corps concentre, on le sait, tous les regards ; le maintien et le *self-control* se lisent dans les photographies. Alors que les manuels de savoir-vivre à destination de la nouvelle bourgeoisie codifient les gestes de chaque instant de la vie, les albums photographiques jouent le rôle de guide pour ne pas rater son entrée dans le monde de l'image. Le photographe doit avoir soin, dans les gestes comme dans les attributs, de conformer les gestes du client à son statut social. Toutes les photographies semblent faire écho au propos de Balzac qui notait que « rien de plus poignant que d'être ce qu'est tout le monde. »

Se mettre en scène nécessite une attention accrue à soi et à son apparence. Ce souci est partout dans la société ; la presse regorge de publicités contre la calvitie, pour des teintures, des appareils dentaires, pommades anti-rides, etc. Dans l'atelier, de nombreux miroirs et un attirail de maquillage et de coiffure permettent de contrôler son apparence.

735 mots

Essai

Les portraits permettent-ils de connaître véritablement les hommes ? Vous répondrez à cette question en vous intéressant à tout type de portraits comme les portraits littéraires, les peintures, les selfies, etc.

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question en prenant appui sur le chapitre « De l'Homme » des *Caractères* de La Bruyère, sur le texte de l'exercice de la contraction et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

⁷ De manière exagérée ou maniérée.

**Sujet C – Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* –
Parcours : écrire et combattre pour l'égalité.**

Texte d'après Patrick Boccard, "*Les Femmes ne sont pas faites pour courir*", 2015.

Contraction de texte

Vous résumerez ce texte en 200 mots. Une tolérance de +/- 10 % est admise : votre travail comptera au moins 180 et au plus 220 mots.
Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de la contraction, le nombre total de mots utilisés.

En affirmant que « les femmes ne sont pas faites pour courir », Jean-Jacques Rousseau (dans *Émile ou de l'éducation*, 1762) relayait une misogynie progressivement battue en brèche¹ par le développement massif de l'activité physique et sportive.

Depuis ses origines ludiques, éducatives, militaires, jusqu'à ses formes contemporaines, le sport – haut lieu de la virilité, temple de la force, du muscle, de la sueur et de la compétition – a été d'un accès difficile pour les femmes, jusqu'à leur être interdit en certains lieux et à certaines époques.

En Occident particulièrement, de réelles avancées ont été obtenues dans le sillage² de l'émancipation des femmes. Celles-ci ne sont plus vouées à la gymnastique et aux pratiques individuelles jugées légitimes pour leur santé, leur beauté et leurs capacités reproductives. Elles peuvent désormais pratiquer des sports collectifs ou d'affrontement – tels que l'athlétisme, le football, le rugby, le tennis, la boxe ou l'aviron –, participer à des compétitions, y compris internationales. Et se montrer très performantes. On les soupçonne alors, parfois... de ne pas être de vraies femmes ! Mais les inégalités perdurent : conditions d'accès et de pratique, formation, entraînement, revenus, médiatisation, responsabilités dans les instances sportives... sont encore très tributaires³ du genre.

Le sport est un phénomène social universel auquel on attribue une série de fonctions bénéfiques, éducatives, émancipatrices, politiques, économiques, sociales, culturelles... Il n'y a donc aucune raison pour que les femmes, présumées émancipées, éduquées, actives, n'y accèdent librement. Ni qu'elles ne puissent participer à la gestion des institutions qui organisent le monde sportif et dessinent le sport de demain, qu'elles souhaitent plus égalitaire.

Le sport moderne est un monde, mais il ne constitue pas un monde à part. Il est le reflet des sociétés dont il est issu. Ainsi, l'histoire du sport féminin est liée à l'évolution du statut, de la place et de l'image des femmes dans la société. Elle raconte la genèse⁴ et l'évolution des rapports sociaux entre les hommes et les femmes.

L'histoire des pratiques physiques et sportives s'inscrit dans l'histoire universelle de la séparation entre les sexes : des espaces attribués (extérieur/ intérieur, public/privé), des rôles imposés (pères créateurs et protecteurs, mères reproductrices ; hommes rémunérés pour leur travail, femmes « gratuites » à la maison), et des « vertus » qui y sont rattachées : force,

¹ Battre en brèche : attaquer vivement quelque chose (expression militaire qui signifie attaquer à coups de canon pour pratiquer une brèche).

² Dans le sillage de : à la suite de quelqu'un, en marchant dans ses pas.

³ Tributaire : qui dépend de quelqu'un, de quelque chose d'autre.

⁴ Genèse : origine et développement d'un phénomène.

courage, endurance virils *versus* fragilité, douceur, passivité féminines – les premières étant valorisées par rapport aux secondes.

Tout cela, sous prétexte que la fonction reproductive induirait un « sexe faible » qui appellerait la protection d'un « sexe fort » surtout soucieux de contrôler la filiation de sa descendance. Cette construction purement sociale des rapports sociaux entre les hommes et les femmes a traversé les âges et nourri des stéréotypes bien commodes pour maintenir le paternalisme. On en subit toujours les conséquences en termes de ségrégation entre les deux sexes.

Les remises en question de ces inégalités provoquent des levées de boucliers tant elles sont inlassablement inculquées comme étant biologiques, « naturelles », dès le plus jeune âge. Dans le sport, les inégalités sont exacerbées, puisqu'il est question à la fois d'une intrusion dans une chasse gardée très masculine et d'une mise en scène publique de corps féminins musclés, transpirants, grimaçants sous l'effort... Or le corps des femmes est réservé à l'intime, à la reproduction. Il ne doit pas être « dévoilé » aux yeux de tous.

Tous les prétextes et théories « naturalistes » sont utilisés pour écarter les femmes : volume du cerveau, taille, morphologie des genoux et des pieds, masse grasseuse, hormones... Comme souvent, la science sert l'idéologie dominante. Les femmes n'ont pas le droit de concourir aux premiers Jeux Olympiques (JO) de 1896. Pierre de Coubertin, fondateur du Comité international olympique, déclare : « *Le véritable héros olympien est, à mes yeux, l'adulte mâle individuel. Les JO doivent être réservés aux hommes, le rôle des femmes devrait être, avant tout, de couronner les vainqueurs* ».

Au cours du XX^e siècle, la vieille et résistante culture paternaliste va freiner, sans toutefois la stopper, l'accession des femmes aux pratiques sportives. Les mouvements de féministes militantes mobilisés pour la conquête de l'égalité avec les hommes se développent et se structurent. Ils réclament notamment la libre pratique du sport pour les femmes, et la possibilité de participer à des compétitions.

Exclues donc des premières Olympiades en 1896, les femmes ont le droit de participer aux JO de 1900 à Paris, mais elles ne sont que 22 sur un millier de participants !

En 1923, une quarantaine d'équipes féminines se sont mises au football, bien qu'à l'école il n'y ait pas d'enseignement de sport pour les filles, en dehors de la gymnastique. En 1926, Gertrude Caroline Ederle est la première nageuse à traverser la Manche...

Désormais, il devient de plus en plus difficile d'exclure les femmes du sport sous prétexte d'incapacité.

801 mots

Essai

Selon vous, l'écriture contribue-t-elle toujours à compenser les inégalités ?

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question en prenant appui sur la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* d'Olympe de Gouges, sur le texte de l'exercice de la contraction et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.